



Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger

PAYS : LAOS **Ville:** Vientiane
Nom de l'établissement: lycée français Josué-Hoffet
Secteur géographique: Asie-Pacifique

OBJET : approbation du compte rendu du conseil du second degré du 12 mai 2015

ACTE N° 2015-06-25-19 /2015

Le Conseil d'établissement dans la séance du 25 juin 2015

- Vu (D.2002-22 du 4/01/2002; C 1946 du 30/06/2008; etc....),
- Vu les conclusions du Conseil d'école et/ou du Conseil du second degré,
- Vu la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant,
- Considérant que 14 membres étaient présents sur les 15 composant le conseil : le quorum est atteint,
- Après avoir débattu s'est prononcé par vote,
- Le résultat du vote est le suivant :**

Nombre de membres : 14 présents 14 votants
Suffrages exprimés : 14 **pour** 0 **contre**
Suffrages non exprimés: 0
Abstention : 0.

Résultat :

Avis favorable

~~avis défavorable~~

~~partage des voix~~

Date: 25 juin 2015

Le président du conseil d'établissement,

Signature :

Le Proviseur